



PROCÈS-VERBAL D'UNE RENCONTRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DU CENTRE D'ÉDUCATION DES ADULTES DE LASALLE

**LE 1er mai 2018 À 16H00
ÉDIFICE CLÉMENT
9569 rue JEAN-MILOT, LASALLE (QUÉBEC) H8R 1X8
Salon du personnel**

Projet d'ordre du jour

1. Ouverture de la réunion

Madame Mimi Brunet ouvre la réunion à 16h00.

2. Constatation des présences

Membres présents :

Desrochers, Serge	représentant des groupes socio-économiques
Bolduc, Mireille	représentante du personnel de soutien
Brunet, Mimi	représentante communautaire et présidente
Dufort, Stéphanie	représentante des élèves
Griffin, Marie-Ève	représentante du personnel professionnel
Lefebvre, Luc	représentant des enseignants
Ledoux, Jacques	directeur

Membres absents :

Assi, Micheline	représentante du personnel enseignant
Lacroix, Rachel	représentante du personnel enseignant

M. Pierre Lacelle, représentant des élèves, a écrit une lettre pour informer les membres du conseil d'établissement qu'il démissionnait de son poste.

3. Questions du public

Il n'y avait pas de public à cette séance.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Madame Mireille Bolduc propose l'adoption de l'ordre du jour avec l'ajout du point 8.1 – Code de vie éducatif du CÉAL. L'ordre du jour est adopté.

5. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 13 mars 2018

M. Luc Lefebvre propose l'adoption du procès-verbal de la séance du 13 mars avec la correction suivante au point 13 : M. Luc Lefebvre nous informe qu'un élève du programme de francisation, **M. Amos Daniel Corado Padilla**, a gagné une bourse dans le cadre du concours *la persévérance a aussi un visage chez les adultes en formation*. Le procès-verbal est adopté.

6. Correspondance reçue à l'attention du Conseil :

6.1. Consultation sur le projet du plan d'engagement vers la réussite de la CSMB

Les membres ont répondu en ligne à la consultation sur le projet du plan d'engagement vers la réussite de la CSMB.

6.2. Composition du conseil d'établissement 2018 – 2019

Tous les membres présents sont d'accord pour conserver la même composition du conseil d'établissement.

6.3. Surplus des établissements au 30 juin

Tous les membres du conseil d'établissement ont reçu la lettre de M. Martin Gratton concernant les surplus de la CSMB au 30 juin 2017. Il n'y a pas eu de question à ce sujet.

6.4. Retour sur la consultation concernant les objectifs, principes et critères de répartition des allocations entre les établissements de la CSMB

La direction informe les membres qu'il n'y a eu aucune proposition de changement concernant les objectifs, principes et critères de répartition des allocations entre les établissements de la CSMB.

7. Mise en œuvre des services complémentaires CE1718-10

Madame Mireille Bolduc propose l'adoption de la mise en œuvre des services complémentaires proposée par la direction du CÉAL. La proposition est adoptée à l'unanimité.

8. Varia

8.1. Code de vie éducatif du CÉAL – CE1718-11

Madame Stéphanie Dufort propose l'adoption du code de vie éducatif proposée par la direction du CÉAL. La proposition est adoptée à l'unanimité.

9. Levée de l'assemblée

Madame Mimi Brunet déclare la levée de l'assemblée à 17h15.